

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2020
1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020
13 È 14 FERRAGHJU DI U 2020
13 ET 14 FEVRIER 2020

2020/O1/008

**REPONSE DE MADAME VANINA BORROMEI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME MARIE-THERESE MARIOTTI AU
NOM DU GROUPE « PER L'AVVENE »**

OBJET : Rénovation du tunnel de Bastia

Le tunnel du Vieux Port de Bastia a été mis en service en 1982.

Le tunnel, comme la route de front de mer jusqu'au rond-point Noguès devant la Mairie de Bastia, est exploité par la Collectivité de Corse.

Avec près de 11 millions de véhicules qui l'empruntent chaque année, cet ouvrage est indispensable à la vie de l'agglomération bastiaise.

La Collectivité investit, comme vous le savez, chaque année pour son entretien et son exploitation et dispose en permanence de personnel sur place afin d'effectuer sa surveillance H24 et 365 jours par.

Après plus de 35 années d'exploitation, le tunnel va subir sa première refonte majeure, pour être remis aux normes élaborées depuis les années 2000 et depuis la catastrophe du tunnel du Mont Blanc.

Ce chantier conséquent qui a déjà débuté va s'étaler sur plusieurs phases jusqu'en 2025, et représente un investissement d'environ 40 M€ pour la Collectivité cofinancé au PEI à hauteur de 70 %.

Il prévoit notamment :

- La réfection complète des équipements, la refonte de la ventilation ;
- La réfection complète de l'intérieur du tunnel ;
- La création de 6 issues de secours et la reprise de tous les équipements de sécurité comme les bornes d'appel, les refuges et le poste de contrôle.

Ce chantier se déroule en 2 phases :

- Une première phase de réfection de l'étanchéité, c'est la réfection du joint dit « A2 », actuellement à l'œuvre. Cette première phase d'un montant de 5 M € a débuté à compter de mi-avril 2018 et se terminera début 2020 ;
- La deuxième phase débutera fin 2021 pour une durée de 4 ans et se déroulera essentiellement la nuit.

Etant donné l'importance du tunnel pour la vie de l'agglomération, les travaux à l'intérieur de l'ouvrage sont intégralement réalisés de nuit entre 21 H et 6 H, tunnel fermé. Le tunnel sera réouvert chaque matin aux automobilistes dans les 2 sens, avec des restrictions de circulation conçues pour limiter au maximum la gêne aux usagers.

La Collectivité de Corse est parfaitement consciente que l'opération de rénovation du tunnel de Bastia constitue une urgence forte. Je rappelle tout de même la situation héritée malgré cette urgence, l'opération a été régulièrement retardée. Les études ont débuté dans les années 2000, jusqu'aux lancements des Appels d'Offre de travaux en 2015 qui fort heureusement ont été déclarés infructueux. Ce planning a été contrecarré dès la mi-février 2018 par la découverte systématique d'amiante dans les chaussées en enrobés du tunnel de Bastia.

Cette présence d'amiante et les contraintes réglementaires très fortes qui en découlent, ont bouleversé cette planification. En urgence, en mai 2018, la Collectivité a donc engagé un complément d'étude avec le maître d'œuvre initialement désigné pour la reprise des études et le lancement des appels d'offres.

Cette étude aboutit aux conclusions suivantes :

- les contraintes de phasage et de séquençage des travaux de rénovation du tunnel comme initialement prévus ne pouvaient pas être menés de front avec des interventions sur une chaussée contenant de l'amiante. Cette opération en tunnel sera une première sur le territoire national ;
- le surcoût est conséquent, 5.0 M€ Hors Taxes en première approche.

En l'état actuel, la Collectivité est donc en mesure de confirmer les points suivants :

- 1) le programme des travaux de rénovation du tunnel tel qu'envisagé par la Collectivité est tout à fait conforme à celui présenté en Commission Nationale d'Evaluation de la Sécurité des Ouvrages Routiers ;
- 2) les travaux de rénovation dans la lignée des travaux du joint « A2 » débuteront, en 2021. Leur reprogrammation est en cours pour prendre en compte l'aléa amiante. Les services techniques de la Collectivité et la maîtrise d'œuvre externalisée travaillent d'arrache-pied depuis l'automne 2017 sur cette opération. Parallèlement l'engagement de tous les travaux de rénovation qui pourraient être réalisés hors tunnel, notamment les nouvelles issues de secours sur le quai des martyrs et le reconditionnement des deux usines de ventilation, ce nouveau séquençage est en cours d'examen.

Je vous confirme que les services de la Collectivité de Corse échangent régulièrement avec les partenaires institutionnels notamment la ville de Bastia. Il n'y a aucune inquiétude, je le réitère, pour la sécurité, nous maîtrisons ces travaux qui sont d'une envergure exceptionnelle, qui sont essentiels, nous y travaillons comme je l'ai dit plus haut d'arrache-pieds, afin de les mener au mieux. Aujourd'hui cette contrainte amiante nous impose à tous les acteurs de respecter ces directives mais aussi de respecter ce calendrier qui est contraint pour nous et absolument indispensable pour la maîtrise de nos transports et la sécurité de cet ouvrage.

Je vous remercie.